

ministre de charger le comité de l'examen du rapport de la Commission Woods. Le ministre a alors commencé à éluder la question. Le 27 février, comme en fait foi la page 6007 du hansard, le ministre a fourni la réponse suivante à une question du député d'Humber-Saint-Georges-Saint-Barbe (M. Marshall):

Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, le gouvernement prépare actuellement un Livre blanc qui sera, avec le rapport du comité Woods, envoyé au comité avant la fin de la session.

Voilà qui semblait indiquer que le Livre blanc et le rapport de la Commission Woods seraient présentés ensemble au comité. Ensuite, le 17 mars, comme il est consigné à la page 6726 du hansard, le ministre donne la réponse suivante à une question au sujet du rapport de la Commission Woods:

Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit tantôt, le rapport Woods n'est certainement pas oublié. Le gouvernement est actuellement à préparer un Livre blanc qui sera présenté au comité des affaires des anciens combattants en même temps que le rapport.

C'est assez explicite. Le 24 mars, en réponse à une question, le ministre des Affaires des anciens combattants a déclaré ce qui suit, comme en fait foi la page 7007 du hansard:

Je le répète, monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle, le gouvernement prépare un Livre blanc sur le sujet. Le Livre blanc et le rapport de la Commission Woods seront déferés au comité voulu au cours de la session.

Ce qu'il a confirmé le 14 avril. Puis, le 28 avril, en réponse à une question à propos du rapport Woods, le ministre a dit ceci, qui figure à la page 8048 du hansard:

... Dès que le Livre blanc sera prêt, nous l'enverrons au comité approprié.

Les déclarations du ministre se passent d'explication. Pendant toute la session, de ce côté-ci de la chambre, nous l'avons pressé de prendre des mesures sur le rapport de la Commission Woods. Il a d'abord dit que le rapport serait présenté au comité immédiatement. C'est une expression classique de la part du gouvernement; on dit toujours que des mesures seront prises sans tarder ou dans quelques jours. Le ministre nous a dit à maintes reprises que ce rapport serait envoyé au comité des affaires des anciens combattants. Brusquement, il y a eu changement de ton, et il a déclaré qu'on ne pouvait présenter le rapport au comité parce que le gouvernement avait décidé qu'il n'était pas assez complet et qu'il préparait un Livre blanc à ce sujet. Voilà pourquoi, a dit le ministre, le rapport de la Commission Woods ne pouvait être présenté au comité de la Chambre tant que le Livre blanc ne serait pas terminé. Il nous l'a dit le 29 avril. Et voilà que cette déclaration du ministre—qu'un Livre blanc devait s'ajouter au rapport de la Commission Woods—ne vaut

plus. Le rapport sera renvoyé au comité. Pourquoi?

L'hon. M. Stanfield: Parce qu'on a encore une fois changé de politique.

M. Thomas (Moncton): Comme l'a dit mon chef de parti, on a encore une fois changé de politique. J'ai posé une question aujourd'hui au ministre et il a répondu que la politique serait présentée au cours de la présente session. Nous ne savons pas combien de temps encore va durer la session, mais je ne pense pas qu'il lui en reste assez pour présenter cette politique gouvernementale.

L'hon. M. Dubé: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai jamais dit que je présenterais un projet de loi. J'ai dit que le rapport serait envoyé au comité.

M. Thomas (Moncton): Je présente mes excuses au ministre, monsieur l'Orateur. Du moins le rapport sera maintenant présenté au comité; le ministre a au moins fait cela. Je proteste énergiquement contre l'initiative qu'il a prise à cet égard. Comment peut-il espérer que les milliers d'anciens combattants du pays aient la moindre confiance dans ses déclarations? Il n'a pas cessé de nous dire que la présentation du rapport avait été retardée parce qu'il attendait qu'on rédige un Livre blanc et que le comité ne pouvait étudier le rapport avant que le Livre blanc lui soit présenté. Comment peut-il espérer que les milliers d'anciens combattants du pays le croient quand il dit qu'une mesure législative sera présentée sous peu? Le ministre n'inspire plus confiance.

Avant de terminer, je tiens à ce que l'on comprenne bien que mes critiques s'adressent surtout à l'inaction du ministre. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes plus satisfaits de la conduite des fonctionnaires du ministère, qui sont honnêtes, diligents et dévoués; nous n'avons rien à leur reprocher. Tout ce que nous demandons c'est qu'on leur fournisse les moyens nécessaires pour aller de l'avant et faire ce qui s'impose à l'égard de nos vétérans. Je déclare au ministre, en toute sincérité, qu'il devrait persuader ses collègues du cabinet qui, selon toute apparence, ont entravé ses efforts pour présenter les mesures législatives qui s'imposent si l'on veut améliorer la situation actuelle de nos vétérans. S'il réussit, il recouvrera en parti l'excellente réputation dont il jouissait lorsqu'on lui a accordé ce portefeuille.

M. Jack Cullen (Sarnia): Monsieur l'Orateur, j'avoue tout de suite que je ne suis pas ancien combattant. C'est dire tout simplement que je n'ai pas d'intérêt personnel à défendre. Ceux qui n'ont pas servi dans les forces